



Conseil municipal du 27 mars 2024

Compte financier unique 2023

Budget primitif 2024



CFU 2023

Il est rappelé que la Ville participant à l'expérimentation du compte financier unique ou « CFU », pour la première fois, le Conseil municipal est amené à délibérer sur ce nouveau document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Avec le CFU :

- Le Maire et le comptable élaborent ensemble le « compte financier unique » ;
- Le CFU présente une information financière rationalisée et simplifiée, plus facile à lire ;
- La réalisation du CFU est entièrement dématérialisée ;
- Les doublons entre le compte administratif et le compte de gestion disparaissent ;
- Un seul document regroupe désormais des données d'exécution budgétaire et des informations patrimoniales
- Pour l'assemblée délibérante, le calendrier de vote est inchangé (30 juin maximum)

- En partie I (Informations générales et synthétiques) des **informations clés** comme :
 - Des ratios synthétiques dont deux nouveautés : le taux d'épargne nette et le calcul de la capacité de désendettement ;
 - Une nouvelle présentation des résultats de l'exercice ;
 - Le bilan et le compte de résultat synthétiques ;
 - Le rappel des taux d'imposition votés, avec les produits perçus.
- En partie II Une lecture de l'**exécution budgétaire** ...
- En partie III ... complétée d'une **vision patrimoniale**.
 - Le bilan présente notamment la valeur des biens immobilisés, le niveau des créances et des dettes en fin d'exercice.
- En partie IV les « **états annexés** » apportant des informations complémentaires budgétaires, comptables ou de gestion.

Rappel du contexte et des enjeux 2023

**Contenir la situation financière
malgré le contexte
économique défavorable :**

- **Inflation** (énergie +680K€ soit +79%)
- **Dépenses de personnel** (65% du budget) en hausse de 520K€ du fait des mesures catégorielles nationales (point d'indice, revalorisations)
- **Une dynamique de recettes inférieure** à celle des dépenses et perte de recettes de droits de mutation (marché immobilier)

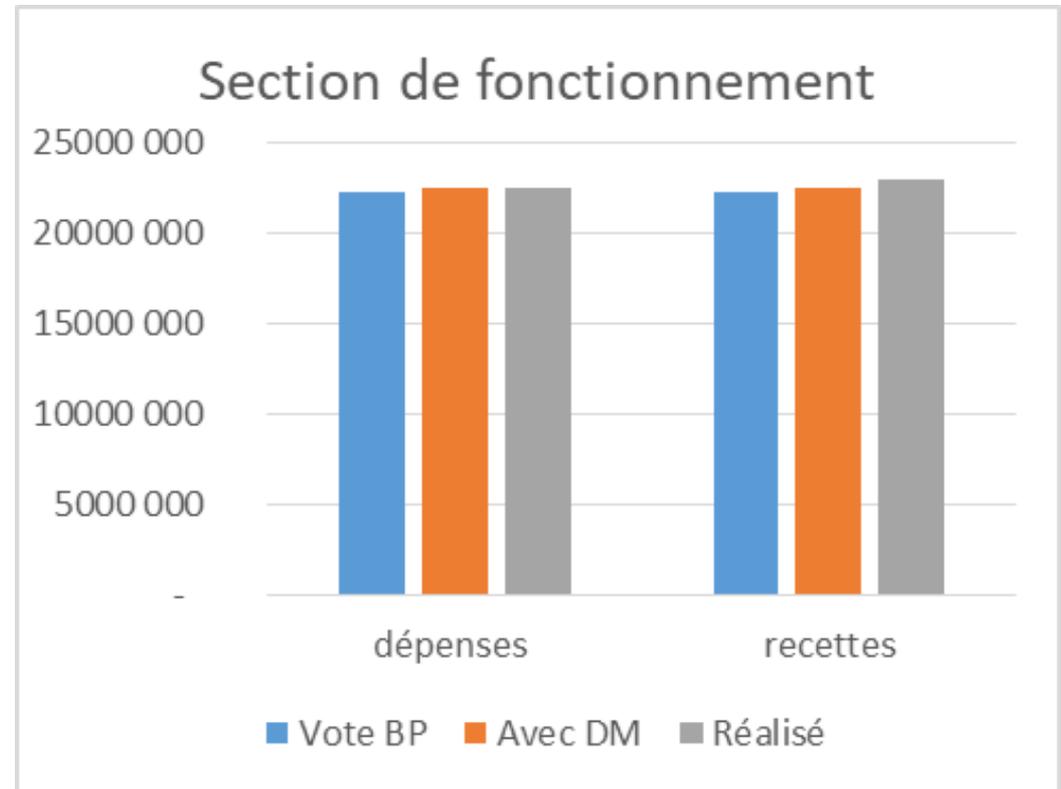
**Préserver notre épargne pour
répondre aux forts enjeux
d'investissement de la ville :**

- **Rénovation du patrimoine bâti communal** (SEV, Pont des Arts, tennis,...)
- **Equipements scolaires** : cuisine centrale.

Fonctionnement

Réalisation du budget

Le budget de fonctionnement est traditionnellement monté au plus juste. Ainsi le taux de réalisation est important (environ 90% en dépenses et 102% en recettes)



Fonctionnement

Réalisation du budget

	Chapitre	Voté BP 2023	TOTAL BP 2023	Voté DM 2023	TOTALCREDITS ALLOUES 2023	Réalisé 2023	Taux réalisation
FONCTIONNEMENT	011 - Charges à caractère général	5 576 594	5 576 594	-81 765	5 494 829	5 171 657	94,1%
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	12 300 600	12 300 600	360 000	12 660 600	12 574 356	99,3%
	014 - Atténuations de produits	4 000	4 000	0	4 000	493	12,3%
	65 - Autres charges de gestion courante	1 378 036	1 378 036	80 583	1 458 619	1 453 425	99,6%
	66 - Charges financières	339 914	339 914	60 000	399 914	399 235	99,8%
	67 - Charges spécifiques	8 000	8 000	24 000	32 000	28 632	89,5%
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 353 000	2 353 000	100 000	2 453 000	2 865 948	89,5%
	023 - Virement à la section d'investissement	398 314	398 314	-317 818	80 496	0	89,5%
	Total Dépense	22 358 458	22 358 458	225 000	22 583 458	22 493 746	
	013 - Atténuations de charges	42 000	42 000	0	42 000	112 470	267,8%
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 157 393	4 157 393	0	4 157 393	3 887 030	93,5%
	73 - Impôts et taxes	2 831 141	2 831 141	0	2 831 141	2 827 805	99,9%
	731 - Fiscalité locale	12 063 904	12 063 904	0	12 063 904	11 937 462	99,0%
	74 - Dotations et participations	1 503 605	1 503 605	225 000	1 728 605	2 026 107	117,2%
	75 - Autres produits de gestion courante	356 097	356 097	0	356 097	682 483	191,7%
	76 - Produits financiers	0	0	0	0	1 080	
	77 - Produits spécifiques	0	0	0	0	431 462	
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	847 500	847 500	0	847 500	567 021	66,9%
	002 - Résultat de fonctionnement reporté	556 818	556 818	0	556 818	556 818	100,0%
Total Recette	22 358 458	22 358 458	225 000	22 583 458	23 029 737		

Les variations les plus significatives entre le prévisionnel et le réalisé concernent les dépenses énergétiques (dans le chap 011) et les écritures d'ordre (à noter que le 023 (comme le 021), *virement à la section d'investissement n'est jamais « réalisé »*)

Les recettes réalisées doivent être, dans la mesure du possible, supérieures aux prévisions. Ce ne fût pas le cas pour les droits de mutation (dans le chap 73) et pour les entrées piscines (dans le chap 70)

Fonctionnement

Dépenses

Dépenses de fonctionnement	CA 2021	CA 2022	CFU 2023
011 - Charges à caractère général	4 228 933	4 915 214	5 171 657
		16%	5%

La variation la plus significative concerne le compte 60612 « Energie – Electricité »: une hausse de 680 K€ entre 2022 et 2023.

Globalement le chapitre n'évolue « que » de 256K€ malgré ce poste de dépense et l'inflation. Ceci s'explique par une maîtrise forte des dépenses sur ce chapitre (et un décalage de facturation sur l'eau entre 2021 et 2022 pour 120K€)

A l'échelle de l'Ille-et-Vilaine, sur le poste « achats et charges externes » la hausse constatée pour le bloc communal est de +11,8% entre 2022 et 2023.

Fonctionnement

Dépenses

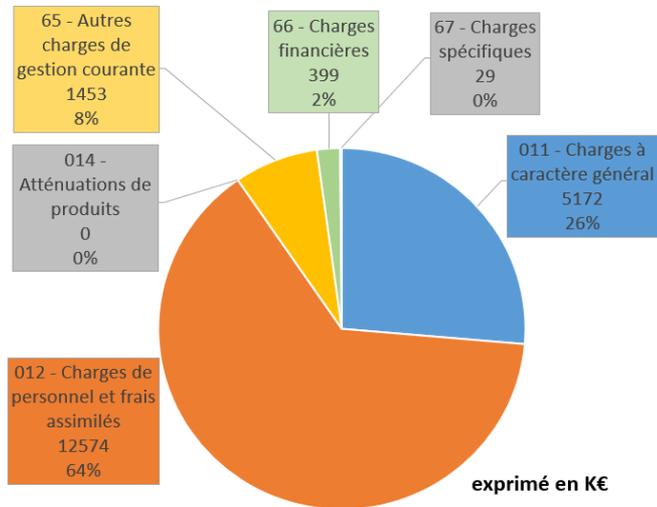
Dépenses de fonctionnement	CA 2021	CA 2022	CFU 2023
012 - Charges de personnel et frais assimilés	11 373 534	12 050 066	12 574 356
		5,9%	4,4%

Les dépenses de personnel ont augmenté de plus de 4% en 2023. Ceci est notamment dû aux mesures nationales indiquées lors du ROB (hausse du point d'indice et du SMIC, mesures sur les premières grilles de rémunération) et à un dispositif local exceptionnel (titrodrome pour 115 K€),

A noter qu'à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine, la hausse constatée pour le bloc communal est de +6,2% entre 2022 et 2023.

Fonctionnement

Dépenses



Les autres chapitres (65, 66, 67) pèsent différemment sur le budget de fonctionnement. Les enjeux sont malgré tout importants.

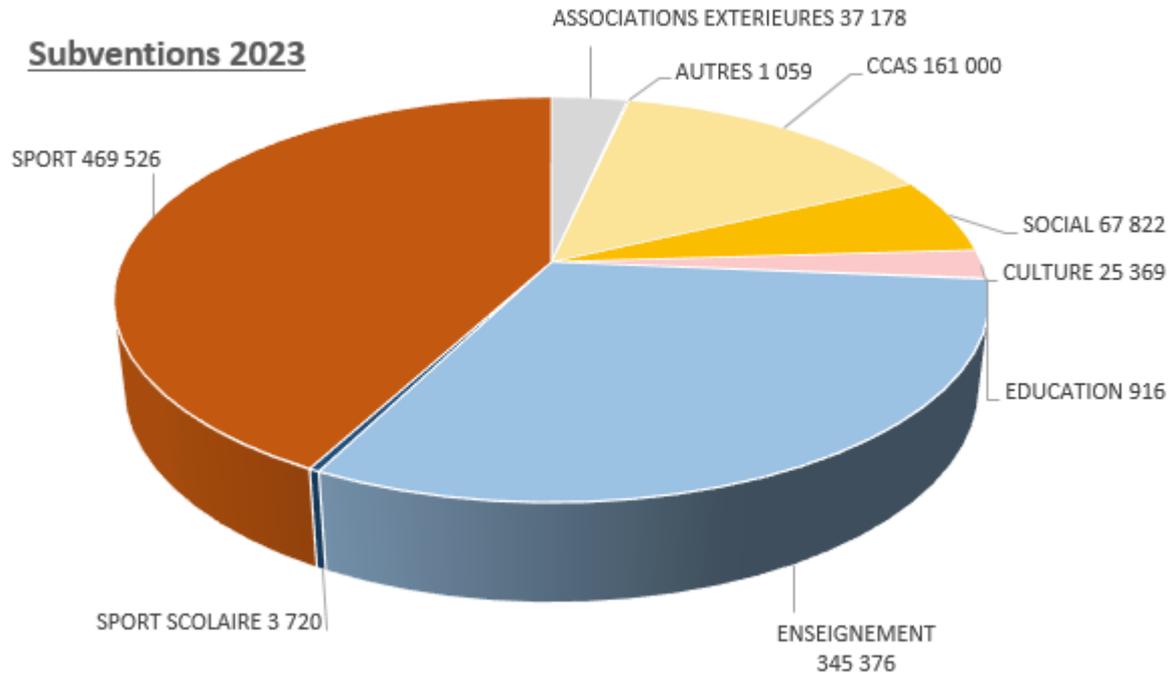
Dépenses de fonctionnement	CA 2021	CA 2022	CFU 2023
65 - Autres charges de gestion courante	1 047 042	1 365 225	1 453 425
		30,4%	6,5%
66 - Charges financières	185 053	183 187	399 235
		-1%	118%
67 - Charges spécifiques	221 443	128 211	28 632

A noter un impact de la hausse des taux sur le chapitre 66 et plus directement sur la ligne de trésorerie (EURIBOR 1W) et le dernier emprunt (EURIBOR 3 MOIS)

Sur le chapitre 65 les enveloppes de subventions aux associations ont été maintenues.

Fonctionnement

Dépenses

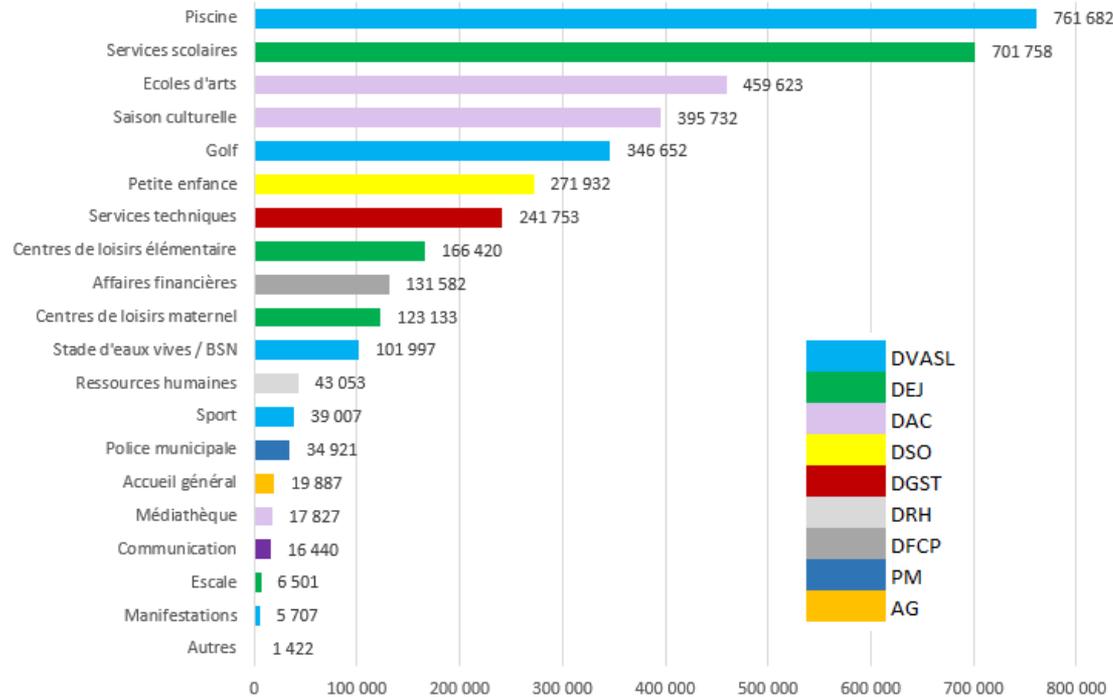


Fonctionnement

Recettes

Recettes de fonctionnement	CA 2021	CA 2022	CFU 2023
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 014 527	3 723 863	3 887 030
		23,5%	4,4%

Détail - Produits des services



Observations:

- Recettes globalement en hausse (sortie de crise sanitaire)
- Baisse des recettes de la piscine de 166K€
- Reprise de l'activité au SEV
- Recettes liées à l'occupation du DP variables d'une année sur l'autre

Fonctionnement

Recettes

Recettes de fonctionnement	CA 2021	CA 2022	CFU 2023
74 - Dotations et participations	1 554 467	1 530 348	2 026 107
<i>dont dotation titrodrome</i>			<i>225 000</i>

La hausse des produits des dotations de fonctionnement en 2023 s'explique pour partie par la dotation exceptionnelle perçue pour la mise en place du titrodrome.

Par ailleurs, le contrat enfance jeunesse (CEJ) signé avec la CAF a évolué au profit d'un nouveau dispositif nommé « bonus territoire » et du déploiement de la convention territoriale globale (CTG). S'effectuant à moyen constant, la réforme a modifié les financements (versement des participations directement aux gestionnaires, rééquilibrage territorial des équipements en modifiant les calculs par berceaux) ce qui a eu un impact financier à la hausse en 2023 (avec parfois des dépenses en plus en face).

Fonctionnement

Recettes

Recettes de fonctionnement	CA 2021	CA 2022	CFU 2023
75 - Autres produits de gestion courante	280 625	337 615	682 483
<i>dont droits entrée fermes photovoltaïques Bray/BDJustice</i>			240 000
<i>dont locations de salles</i>			120 756
<i>dont loyer Rennes Métropole</i>			35 332
<i>dont loyer la Poste</i>			31 993
<i>dont loyers des micro-crèches (DSP)</i>			33 174

Pour mémoire, en 2023 la Ville ne perçoit plus de loyer du Trésor Public, le Service de Gestion Comptable ayant déménagé à Montfort-sur-Meu. Cela représente une perte de recette au chapitre 75 de 48k€/an.

Fonctionnement

Recettes

Les recettes ont des poids relatifs très variables.

Sur Cesson-Sévigné, celui de la fiscalité directe locale (principalement la TFB) est écrasant au regard des autres recettes, pour lesquelles le territoire n'est pas particulièrement avantagé (DGF, DSC).

en K€	2019	2020	2021	2022	2023
Produit fiscalité directe	8 266	8 480	8 641	9 048	9 782
<i>Evolution annuelle en volume</i>		214	161	407	734
Attribution de compensation	1 643	1 643	1 643	1 643	1 643
DSC	811	827	827	1 129	966
FNGIR	23	23	23	23	23
FPIC	193	203	201	201	197
Droits de mutation	1 183	1 089	1 424	1 705	1 183
Taxe Locale Publicité Extérieure	213	213	201	244	292
Taxe sur les pylônes	92	97	99	101	106
Taxe sur l'électricité	489	466	489	507	574
Autres recettes fiscales	1	17	42	57	0
DGF	494	445	352	230	250
<i>Evolution annuelle en volume</i>		-50	-93	-122	20

A noter au sujet de la TLPE que des rattrapages de titres de 2022 ont été faits en 2023.

En 2023 les droits de mutation constatés ont été bien inférieurs à 2022 et aux prévisions initiales.

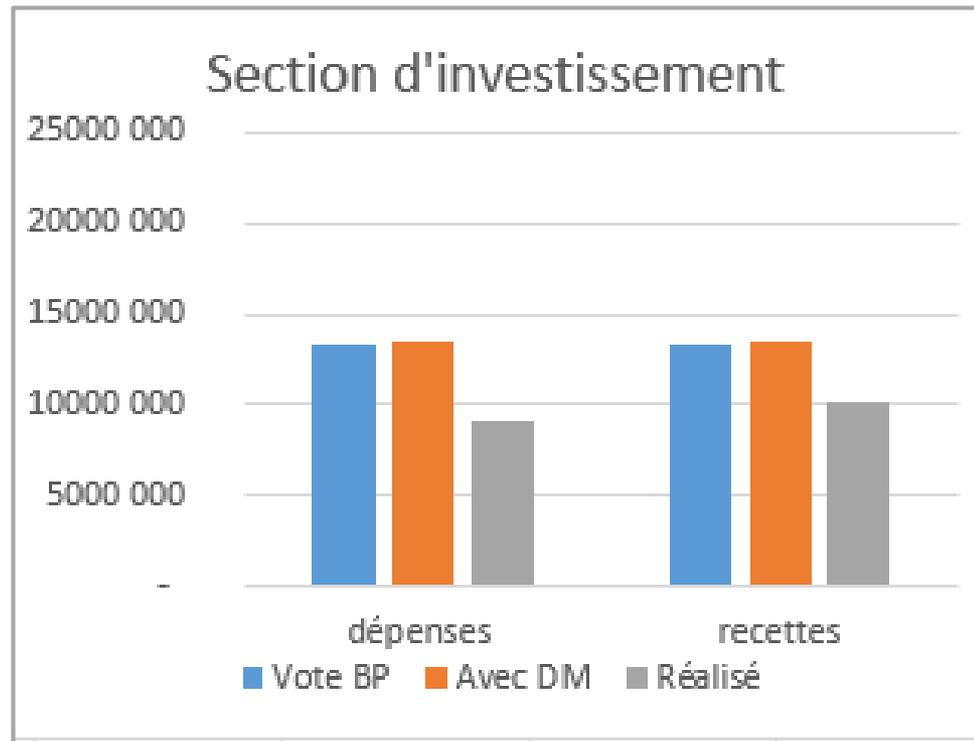
Investissement

Réalisation du budget

Contrairement à la section de fonctionnement, la réalisation des dépenses et des recettes en investissement repose davantage sur des opérations ponctuelles.

Des crédits inscrits en 2023 ont pu être reportés en « reste à réaliser » sur 2024.

En recettes, le décalage de l'encaissement de la vente du « PA La Monniais » est l'évènement majeur de l'année ...



Investissement

Réalisation du budget

	Chapitre	Voté BP 2023	Reports 2023	TOTAL BP 2023	Voté DM 2023	TOTALCREDITS ALLOUES 2023	Réalisé 2023	Taux réalisation
INVESTISSEMENT	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 269 000	0	1 269 000	0	1 269 000	1 257 087	99,1%
	20 - Immobilisations incorporelles	400 589	483 944	884 533	325 000	1 209 533	564 939	46,7%
	204 - Subventions d'équipement versées	20 000	0	20 000	0	20 000	0	0,0%
	21 - Immobilisations corporelles	1 470 559	913 044	2 383 603	-30 000	2 353 603	1 356 316	57,6%
	23 - Immobilisations en cours	2 120 500	2 488 901	4 609 401	-137 000	4 472 401	2 448 980	54,8%
	26 - Participations et créances rattachées à des participati	60 000	0	60 000	0	60 000	60 000	100,0%
	27 - Autres immobilisations financières	0	141 000	141 000	4 640	145 640	4 640	3,2%
	4581 - Opérations sous mandat	32 290	10 254	42 544	0	42 544	39 668	93,2%
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	847 500	0	847 500	0	847 500	567 021	66,9%
	041 - Opérations patrimoniales	300 000	0	300 000	0	300 000	21 544	7,2%
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement repoc	2 782 087	0	2 782 087	0	2 782 087	2 782 087	100,0%
	Total Dépense	9 302 525	4 037 143	13 339 668	162 640	13 502 308	9 102 282	
	10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 684 066	0	2 684 066	0	2 684 066	2 577 919	96,0%
	13 - Subventions d'investissement	365 487	1 152 624	1 518 111	255 000	1 773 111	1 322 962	74,6%
	16 - Emprunts et dettes assimilées	2 807 207	0	2 807 207	2 675 458	5 482 665	3 290 490	60,0%
	23 - Immobilisations en cours	0	173 000	173 000	0	173 000	0	0,0%
	4581 - Opérations sous mandat	24 190	0	24 190	0	24 190	0	0,0%
	4582 - Opérations sous mandat	7 700	24 541	32 241	0	32 241	64 209	199,2%
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 353 000	0	2 353 000	100 000	2 453 000	2 865 948	116,8%
	041 - Opérations patrimoniales	300 000	0	300 000	0	300 000	21 544	7,2%
	024 - Produits des cessions d'immobilisations	3 049 540	0	3 049 540	-2 550 000	499 540	0	0,0%
021 - Virement de la section de fonctionnement	398 314	0	398 314	-317 818	80 496	0	0,0%	
Total Recette	11 989 504	1 350 165	13 339 668	162 640	13 502 308	10 143 071		

... la vente ayant été reportée en juillet 2024, l'équilibre a été assuré par un emprunt revu par DM et finalement réalisé à hauteur de 60% du montant inscrit.

Investissement

Recettes

Financements extérieurs		Perçu 2023
Solde travaux rénovation piscine	Agence de l'eau	53 550
Réaménagement Stade Eaux Vives	Agence Nationale du Sport	497 847
Réaménagement Stade Eaux Vives	Conseil Régional Bretagne	612 500
Plan de relance Téléphonie	Etat	44 047
DSIL - Ferme de Tizé	Etat	37 569
Fonds concours city-stade 2024m ²	Rennes Métropole	65 487
Matériel scénique - projecteurs lyres	Conseil Régional Bretagne	6 595
SUBV creation terrain basket 3x3	Fédération Française de Basket-Ball	4 000
Solde travaux rénovation piscine	ADEME	1 367
		1 322 962

En 2023 la Ville a perçu les soldes de subventions relatives au projet du Stade d'eaux-vives et du plan de relance téléphonie (projets ont été réceptionnés).

Il restait des financements à percevoir concernant la rénovation de la piscine (bilan des économies d'eau et d'énergie à produire après un à deux ans de mise en service de l'équipement).

Investissement

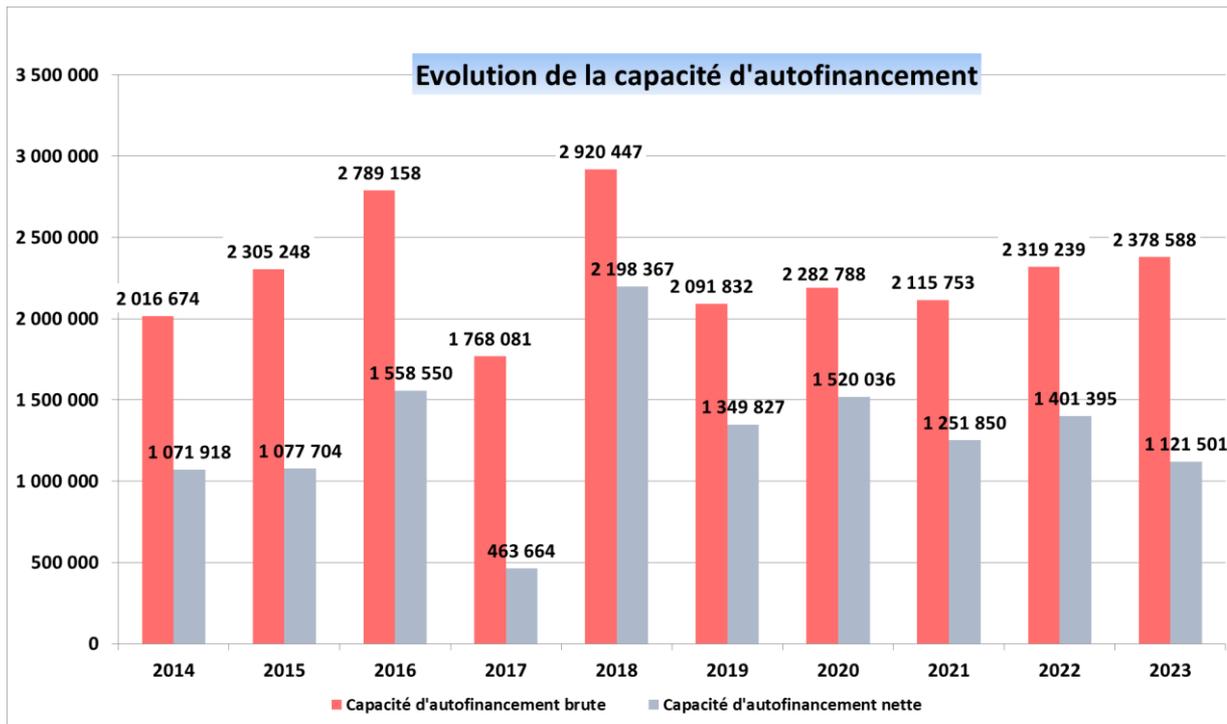
Dépenses

Opération équipement - Investissement	Réalisé 2023
Rénovation stade d'eaux-vives	940 920
Rénovation Pont des arts	761 005
Construction cuisine centrale	263 671
Dotation informatique des services	213 568
Acquisition véhicules et engins - Balayeuse	192 472
Créations d'espaces verts	177 635
Rénovation toiture manoir Bourgchevreuil	141 995
Rénovation Ferme de Tizé	114 815
Etudes économies d'énergie et GTC	114 694
Tondeuse grande surface	114 043
Travaux couverture tennis	106 243
Modernisation système téléphonie	87 977
Système alarme intrusion	67 327
Rénovation espace sportif Beausoleil (fin paiements)	62 181
Equipement sportifs (mobiliers)	55 663
Véhicules utilitaires (2) + Duster	53 794
Contrôle d'accès (écoles)	47 872
Equipement piscine	45 308
Matériel scénique Carré Sévigné	41 914
Tracteur Golf	40 080
Entretien sous mandat avec RM (recette en face)	39 668
Réseau municipal fibre optique	37 246
Ravalement Etournel (appel de fonds copropriété)	32 999
Réseau com électronique très haut débit	24 624
Equipement Base Sport Nautique	23 533
Extension périscolaire groupe scolaire Bourgchevreuil (fin paiements)	22 616
Equipement golf	22 358

Principales opérations parmi les
4 409k€ de dépenses réelles
d'équipement réalisées en 2023

Epargne et ratios

	Recettes réelles fonctionnement (hors cessions)	Dépenses réelles fonctionnement (hors travaux régie)	Epargne brute	Epargne nette
CA 2021	18 661 403	16 545 650	2 115 753	1 251 850
CA 2022	20 441 220	18 121 981	2 319 239	1 401 395
CFU 2023	21 476 539	19 097 951	2 378 588	1 121 501

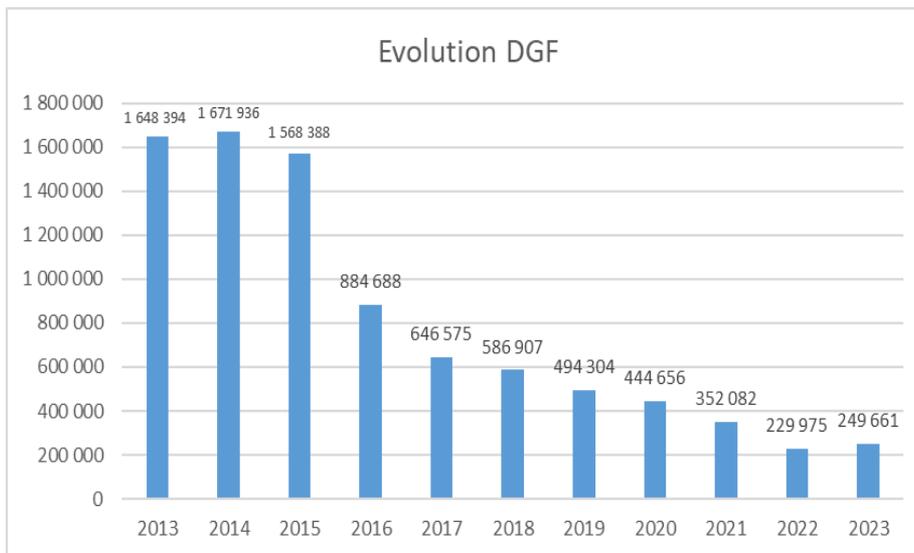


Si l'épargne brute se maintient, il convient de noter une dégradation de l'épargne nette.

L'épargne nette doit être préservée car elle conditionne la capacité de la Ville à autofinancer suffisamment ses investissements nouveaux.

Epargne et ratios

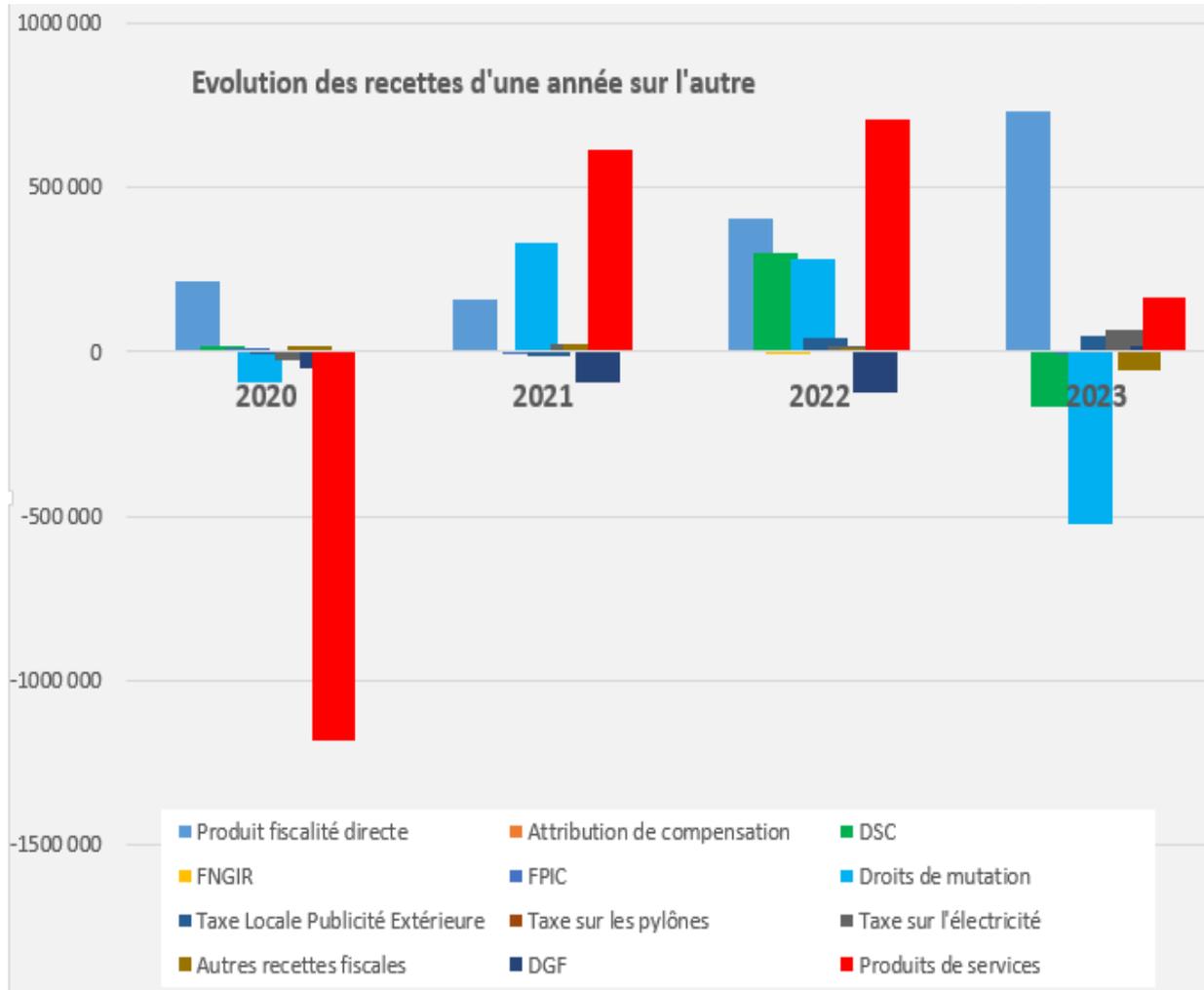
L'évolution de l'épargne n'est que la conséquence de contraintes exercées sur les recettes depuis de nombreuses années. Ainsi la perte de DGF s'élève à plus de 1,4M€ par an au regard de ce que percevait la commune il y a 10 ans.



Dans la DGF, Cesson-Sévigné ne perçoit que la « dotation forfaitaire » à hauteur de 250K€ environ. Elle est éligible ni à la DSR ni à la DSU ni à la DNP mais reste bénéficiaire pour le moment du FPIC (environ 200K€)

Cesson-Sévigné touche ainsi un montant d'environ 24,21€ par habitant alors que la moyenne des communes du territoire métropolitain est supérieure à 100€ par habitant
Le même constat peut être fait avec la DSC.

Epargne et ratios

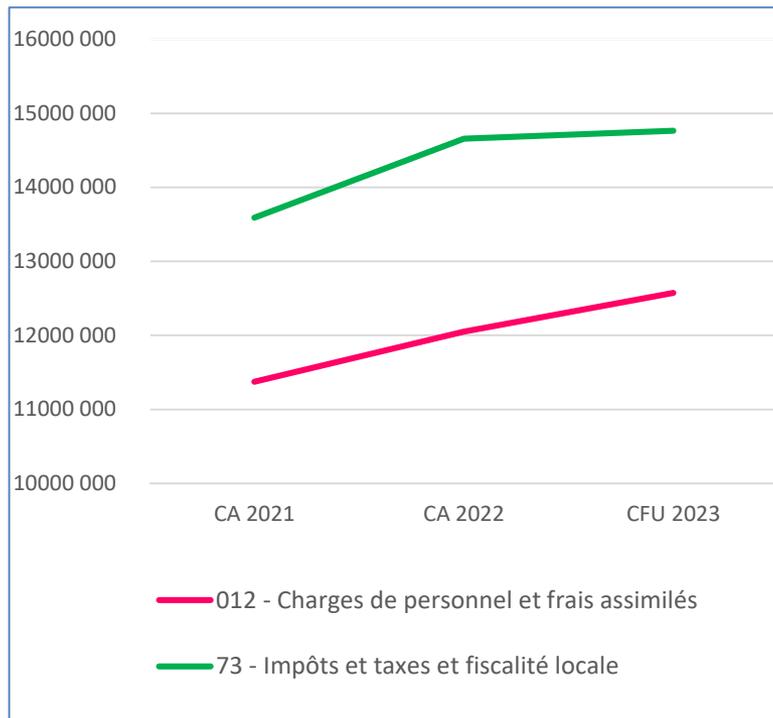


L'évolution des recettes d'une année sur l'autre est très contrastée selon les cas.

Certaines ne bougent pas ou très peu (AC, FNGIR, taxe pylônes).

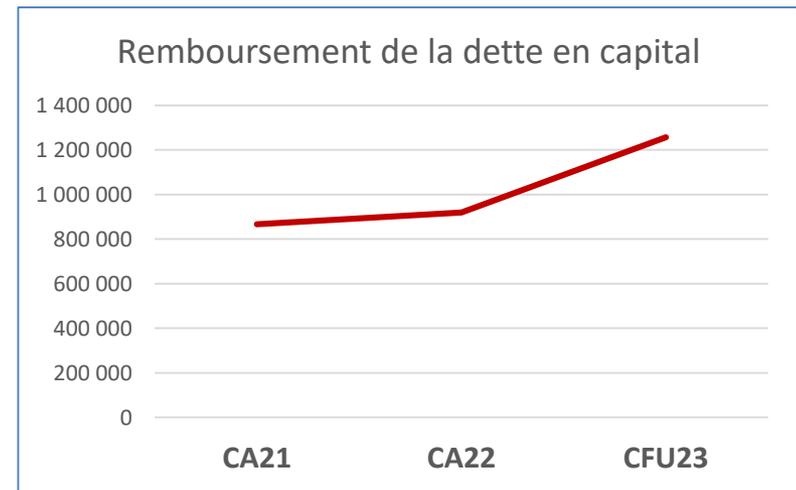
D'autres sont très dépendantes de la conjoncture (droits de mutation ou produits des services) sans que la principale recette (TFB) ne compense systématiquement les baisses.

Epargne et ratios



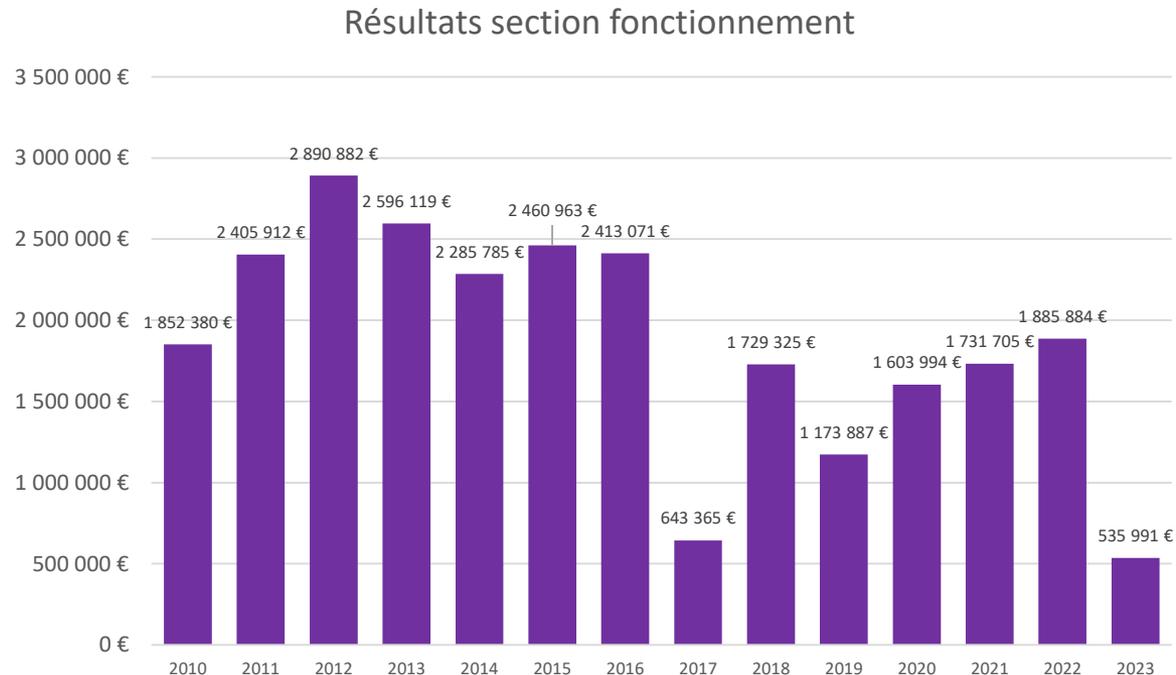
En s'attachant à la principale dépense et à la principale recette de fonctionnement on observe ce resserrement qui impacte l'épargne brute

Ensuite, en section d'investissement le remboursement de la dette en capital dégrade davantage l'épargne nette



Epargne et ratios

Le résultat de la section de fonctionnement est devenu très fragile et dépendant de recettes dont la volatilité a été montrée précédemment



BUDGET ANNEXE

Energies renouvelables

Groupe Section	Groupe Chapitre Nature	Dépenses		Recettes	
		Voté 2023	Réalisé 2023	Voté 2023	Réalisé 2023
Fonctionnement	011 - Charges à caractère général	3 500,00	468,42		
	023 - Virement à la section d'investissement	8 743,62	-		
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	500,00	162,89		
	002 - Résultat d'exploitation reporté	256,38	256,38		
	70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises			13 000,00	6 932,62
Total Fonctionnement		13 000,00	887,69	13 000,00	6 932,62
Investissement	16 - Emprunts et dettes assimilées			141 000,00	-
	23 - Immobilisations en cours	151 080,73	-		
	021 - Virement de la section d'exploitation			8 743,62	-
	27 - Autres immobilisations financières			-	1 000,00
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			500,00	162,89
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	837,11	837,11
Total Investissement		151 080,73	-	151 080,73	2 000,00

Résultat de clôture de la section de fonctionnement = 6 044,93 €
Solde d'investissement positif = 2 000,00 €

- Pour mémoire les deux sites productifs sont :
- la salle de sport Beausoleil (revente uniquement)
 - le périscolaire Bourgchevreuil (autoconsommation et revente)



Budget primitif 2024



Contexte et enjeux 2024

**Une nouvelle
année de hausse
de dépenses de
gestion courante**

- **Inflation** (énergie, dépenses courantes)
- **Dépenses de personnel** (65% du budget) en forte hausse attendue du fait des mesures catégorielles nationales (point d'indice, revalorisations)
- Hausse des **taux d'intérêt**
- **Une dynamique de recettes inférieure** à celle des dépenses et perte durable de recettes de droits de mutation (marché immobilier)

Les enjeux

- **Equilibrer le budget**
- **Maintenir une épargne suffisante** pour financer les investissements
- **Anticiper des dépenses attendues** en 2025 et après (mutuelles)
- Démarrer de gros investissements **autour des écoles et prioriser les dépenses en faveur des économies d'énergie**
- Maintenir l'attractivité et **les services offerts par la ville**

Contexte et enjeux 2024

Principes retenus pour construire le budget

- **Arbitrages sévères des charges de fonctionnement** pour amortir la tendance haussière
- **Arbitrages sévères au niveau de la masse salariale** : absence de recrutement, moratoire sur les remplacements
- **Recherche de recettes complémentaires en fonctionnement** : filet de sécurité – la ville n'est pas éligible au vu du nouveau mode de calcul de l'Etat...
- **Priorisation forte des dépenses d'investissement** autour des équipements scolaires et économies d'énergie

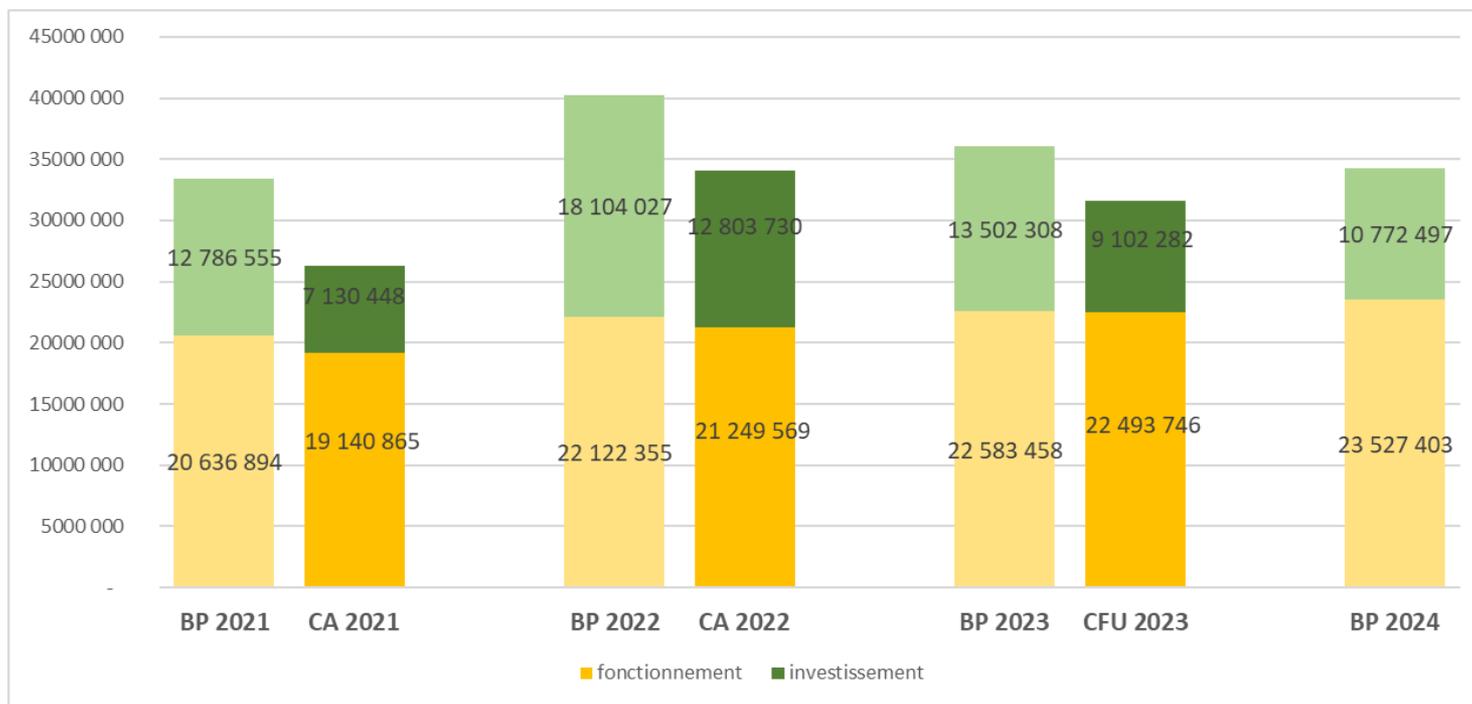
Le résultat

- Le travail sur les dépenses a permis de **contenir l'évolution des charges**
- Un budget qui ne peut pas être davantage revu à la baisse en dépenses **sans revoir les services à la population**
- **Un défaut d'équilibre et une prévision d'autofinancement net négatif** sont apparus malgré toutes ces mesures prises pour compenser les hausses

Réalisation des budgets

Dépenses

Le budget primitif est un document de prévision et d'autorisation en dépenses.
Les montants inscrits doivent être prévus de manière prudente et sincère.



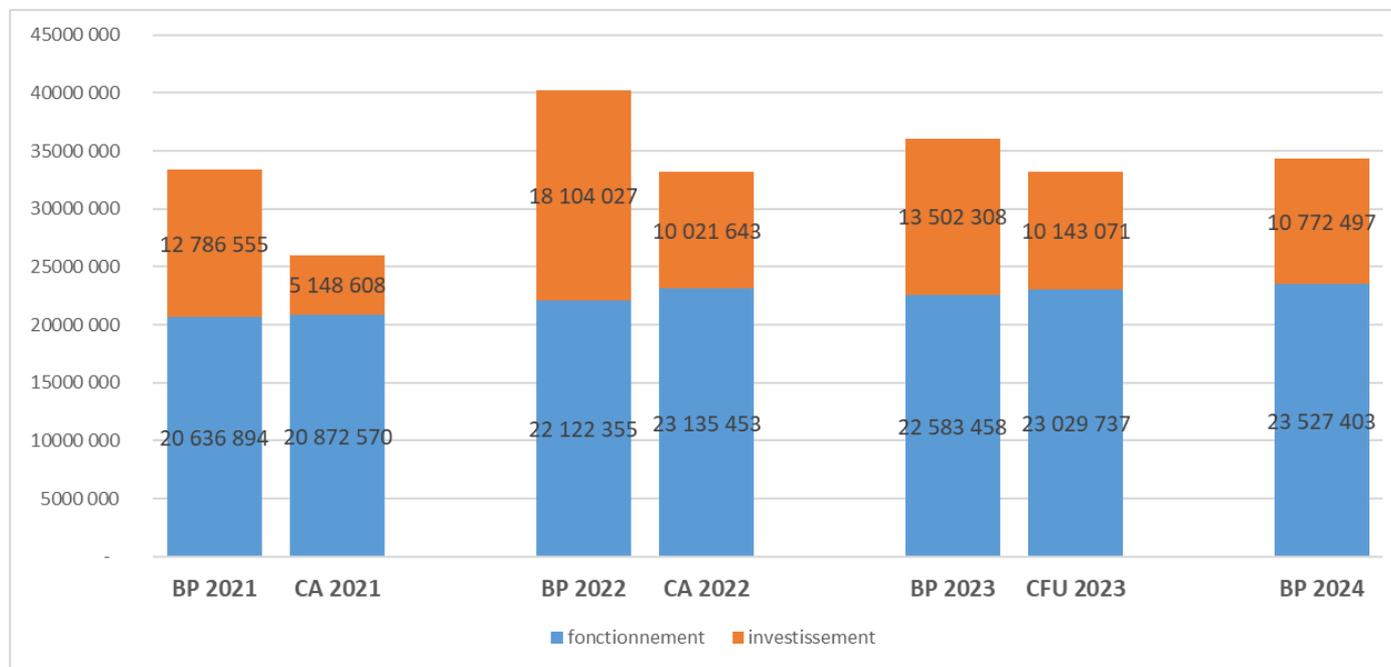
Réalisation des budgets

Recettes

Les recettes, quant à elles, sont en principe réalisées.

Souvent, en fonctionnement elles peuvent être supérieures aux prévisions pour les mêmes raisons de prudence et sincérité (sauf situation difficilement prévisible).

En investissement, comme pour les dépenses, la réalisation est plus dépendante d'évènements extérieurs et ponctuels.



Fonctionnement

Vue d'ensemble

Chapitre Nat. (Code / Libellé)	Dépenses		Recettes	
	Total BP 2024	Ecart BP+DM 2023	Total BP 2024	Ecart BP+DM 2023
011 - Charges à caractère général	5 233 298,00	-260 721,13		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	13 250 000,00	589 400,00		
65 - Autres charges de gestion courante	1 438 544,68	-20 884,00		
66 - Charges financières	437 030,49	37 116,88		
67 - Charges exceptionnelles	-	0,00		
67 - Charges spécifiques	35 000,00	3 000,00		
014 - Atténuations de produits	2 000,00	-2 000,00		
022 - Dépenses imprévues	-	0,00		
023 - Virement à la section d'investissement	596 529,93	516 033,51		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 535 000,00	82 000,00	591 800,00	-255 700,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses			4 255 393,00	98 000,00
73 - Impôts et taxes			2 799 093,00	-32 048,00
731 - Fiscalité locale			13 325 189,00	1 261 285,00
74 - Dotations et participations			1 655 077,00	-73 528,00
75 - Autres produits de gestion courante			322 640,00	-33 457,00
76 - Produits financiers			1 220,00	1 220,00
77 - Produits exceptionnels			-	0,00
77 - Produits spécifiques			-	0,00
013 - Atténuations de charges			41 000,00	-1 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté			535 991,10	-20 826,74
	23 527 403,10	943 945,26	23 527 403,10	943 945,26

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Réalisé 2023	Proposé BP 2024
011 - Charges à caractère général	5 171 657	5 233 298
012 - Charges de personnel et frais assimilés	12 574 356	13 250 000
65 - Autres charges de gestion courante	1 453 425	1 438 545
66 - Charges financières	399 235	437 030
67 - Charges exceptionnelles / Charges spécifiques	28 632	35 000
014 - Atténuations de produits	493	2 000
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 865 948	2 535 000
023 - Virement à la section d'investissement	0	596 530
Total Dépense	22 493 746	23 527 403

Fonctionnement

Détails du chapitre 011

Dépenses

Articles - Chapitre 011	Réalisé 2023	Proposé BP 2024
6042 - Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	853 505	938 259
60611 - Eau et assainissement	60 323	113 000
60612 - Energie - Electricité	1 538 889	1 115 000
60621 - Combustibles	179	800
60622 - Carburants	121 936	118 500
60623 - Alimentation	29 464	36 934
60624 - Produits de traitement	17 482	23 650
60628 - Autres fournitures non stockées	49 511	47 008
60631 - Fournitures d'entretien	76 177	87 030
60632 - Fournitures de petit équipement	63 126	57 819
60633 - Fournitures de voirie	15 753	8 800
60636 - Habillement et vêtements de travail	32 148	32 090
6064 - Fournitures administratives	26 232	19 310
6065 - Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et médiathèques)	18 228	27 650
60668 - Autres produits pharmaceutiques	3 516	2 080
6067 - Fournitures scolaires	41 065	42 080
6068 - Autres matières et fournitures	571 288	483 500
611 - Contrats de prestations de services	395 468	471 610
6132 - Locations immobilières	24 068	24 400
6135 - Locations mobilières	0	0
61351 - Matériel roulant	32 636	18 000
61358 - Autres	41 365	45 840
614 - Charges locatives et de copropriété	6 529	6 330

A noter:

Une baisse des crédits en énergie

Des dépenses contenues par arbitrages pour compenser l'inflation très présente dans nos contrats (article 6042 dont restauration scolaire)

Fonctionnement

Dépenses

Détails du chapitre 011 (suite)

Articles - Chapitre 011	Réalisé 2023	Proposé BP 2024
61521 - Terrains	28 258	48 500
615221 - Bâtiments publics	49 204	82 900
615228 - Autres bâtiments	20 459	16 000
615231 - Voiries	3 562	13 000
61551 - Matériel roulant	16 160	28 000
61558 - Autres biens mobiliers	37 907	54 130
6156 - Maintenance	256 636	379 333
6161 - Multirisques	49 665	59 495
6168 - Autres	19 658	20 240
617 - Etudes et recherches	3 936	0
6182 - Documentation générale et technique	8 346	9 916
6184 - Versements à des organismes de formation	41 234	50 700
6185 - Frais de colloques et de séminaires	0	0
6188 - Autres frais divers	49 597	59 452
6226 - Honoraires	0	0
62268 - Autres honoraires, conseils	15 393	18 300
6227 - Frais d'actes et de contentieux	16 818	8 800
6228 - Divers	62 148	80 598
6231 - Annonces et insertions	11 875	16 300
6232 - Fêtes et cérémonies	46 635	42 000
6233 - Foires et expositions	490	550
6234 - Réceptions	19 077	24 280
6236 - Catalogues et imprimés	63 427	18 815
6237 - Publications		57 000
6238 - Divers	116 365	149 800

A noter:

- Une inflation très présente dans les achats de fournitures et de services

Fonctionnement

Dépenses

Détails du chapitre 011 (et fin)

Articles - Chapitre 011	Réalisé 2023	Proposé BP 2024
6241 - Transports de biens	899	3 000
6245 - Transports de personnes extérieures à la collectivité	18 213	29 009
6247 - Transports collectifs	0	0
6247 - Transports collectifs du personnel	368	30
6251 - Voyages, déplacements et missions	13 421	11 500
6256 - Missions	0	0
6257 - Réceptions	0	0
6261 - Frais d'affranchissement	26 366	26 015
6262 - Frais de télécommunications	39 292	33 792
627 - Services bancaires et assimilés	8 120	7 485
6281 - Concours divers (cotisations)	14 514	14 878
6282 - Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux)	976	510
6283 - Frais de nettoyage des locaux	0	0
6284 - Redevances pour services rendus	22 500	26 000
62878 - A ddes tiers		14 160
6288 - Autres	33 807	67 120
63512 - Taxes foncières	36 396	38 000
63513 - Autres impôts locaux	588	
6355 - Taxes et impôts sur les véhicules	0	4 000
637 - Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	459	0
Total dépenses	5 171 656,95	5 233 298,00

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre 012: charges de personnel

Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024
11 373 534	12 050 066	12 574 356	13 250 000
<i>Evolution %</i>	5,9%	4,4%	5,4%
<i>Evolution volume</i>	676 531	524 291	675 644

Le projet de BP anticipe une mise en œuvre sur une année complète des mesures nationales de 2023. Une autre mesure démarre en 2024 : la revalorisation des grilles par 5 points d'indice par agent (estimé à environ 157K€ pour la collectivité et à moins de 25€ brut par agent et par mois)

Le chapitre 012 reste très contraint : pas de création de poste et des remplacements qui devront être réalisés uniquement lorsque les quotas de personnels s'imposent pour maintenir les services à la population.

Fonctionnement

Dépenses

Détails du chapitre 65

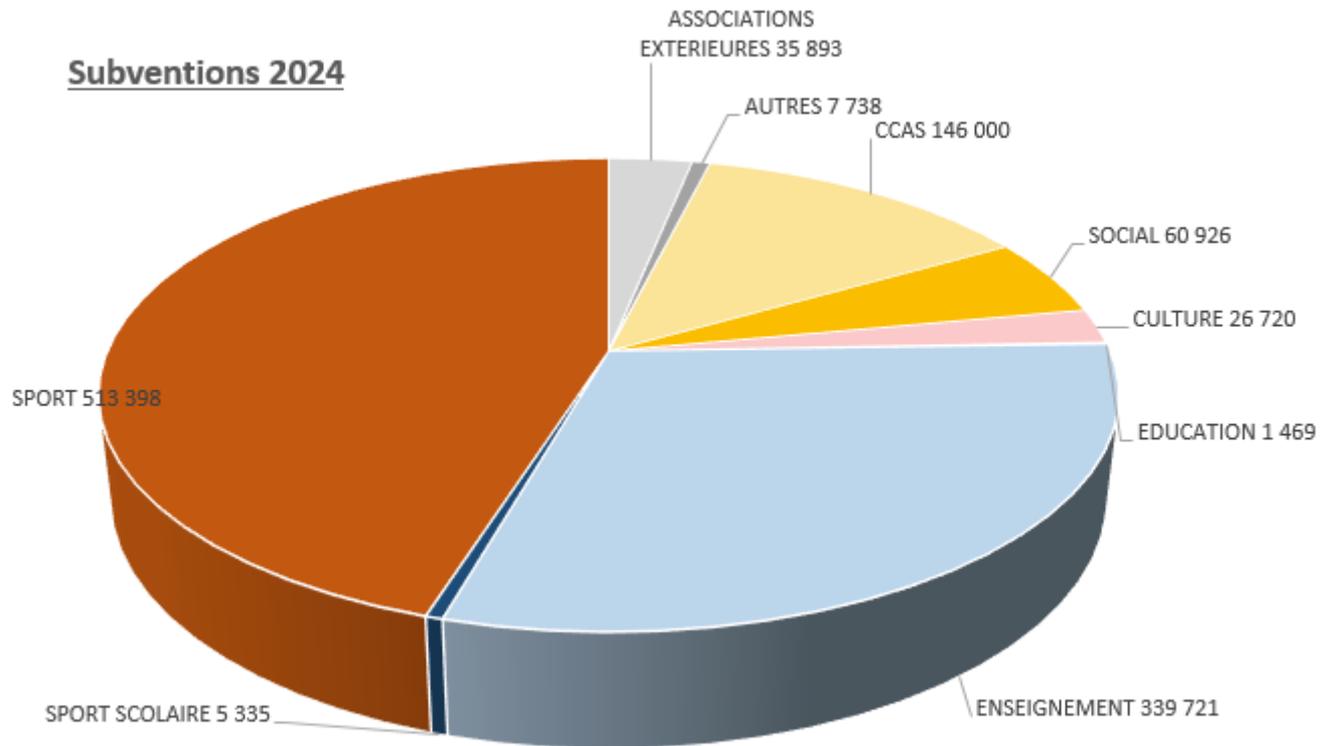
Articles - Chapitre 65	Réalisé 2023	Proposé BP 2024
65131 - Bourses	1 200	
6518 - Divers	0	
6525 - Frais d'inhumation	3 607	3 000
65311 - Indemnités de fonction	167 323	171 101
65312 - Frais de mission et de déplacement	4 016	3 000
65313 - Cotisations de retraite	8 542	8 733
65314 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale	17 047	15 651
65315 - Formation	3 430	4 000
653172 - Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	306	310
6541 - Créances admises en non-valeur	8 751	8 000
6542 - Créances éteintes		5 000
65568 - Autres contributions	0	
6558 - Autres contributions obligatoires	6 009	10 000
657341 - Communes membres du GFP	4 637	
657348 - Autres communes	35 000	10 000
657351 - GFP de rattachement	0	
657363 - A caractère administratif	1 500	
657363 - CCAS/CIAS	161 000	146 000
657381 - Autres établissements publics locaux	147	3 000
6574 - Subventions de fonctionnement associations et autres pers. droit privé	0	
65742 - Entreprises	200 000	230 000
65748 - Autres personnes de droit privé	751 545	768 200
65811 - Droits d'utilisation - informatique en nuage	19 217	17 410
65818 - Autres	18 680	18 490
65888 - Autres	41 467	16 650
Total dépenses	1 453 425,31	1 438 544,68

A noter:

Maintien des subventions aux associations

Fonctionnement

Dépenses



Fonctionnement

Recettes

Chapitre	Réalisé 2023	Proposé BP 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 887 030	4 255 393
73 - Impôts et taxes	2 827 805	2 799 093
731 - Fiscalité locale	11 937 462	13 325 189
74 - Dotations et participations	2 026 107	1 655 077
75 - Autres produits de gestion courante	682 483	322 640
76 - Produits financiers	1 080	
77 - Produits exceptionnels	431 462	1 220
013 - Atténuations de charges	112 470	41 000
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	567 021	591 800
002 - Résultat de fonctionnement reporté	556 818	535 991
Total Recette	23 029 737	23 527 403

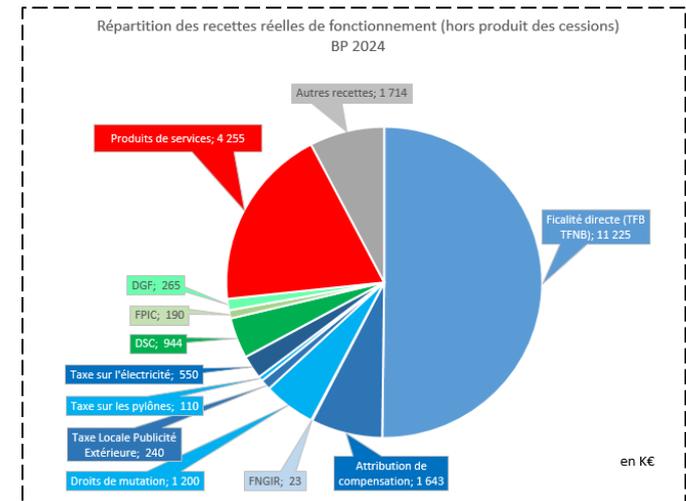
Fonctionnement

Recettes

en K€	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Produit fiscalité directe	8 266	8 480	8 641	9 048	9 782	11 225
Attribution de compensation	1 643	1 643	1 643	1 643	1 643	1 643
DSC	811	827	827	1 129	966	944
FNGIR	23	23	23	23	23	23
FPIC	193	203	201	201	197	190
Droits de mutation	1 183	1 089	1 424	1 705	1 183	1 200
Taxe Locale Publicité Extérieure	213	213	201	244	292	240
Taxe sur les pylônes	92	97	99	101	106	110
Taxe sur l'électricité	489	466	489	507	574	550
Autres recettes fiscales	1	17	42	57	0	0
DGF	494	445	352	230	250	265
Produits de services	3 580	2 401	3 015	3 724	3 887	4 255
Autres recettes	1 874	1 914	1 706	1 829	2 575	1 714
Recettes réelles de fct. (hors cessions)	18 861	17 816	18 661	20 441	21 477	22 359

Il convient de rappeler que les recettes de fonctionnement reposent essentiellement sur la fiscalité (bleu) et sur les produits des services (rouge). Les dotations ne représentent que 6% de l'ensemble (vert).

La plupart des recettes demandent donc un effort important pour le contribuable local (fiscalité) ou pour le budget de la Ville (produit des services)

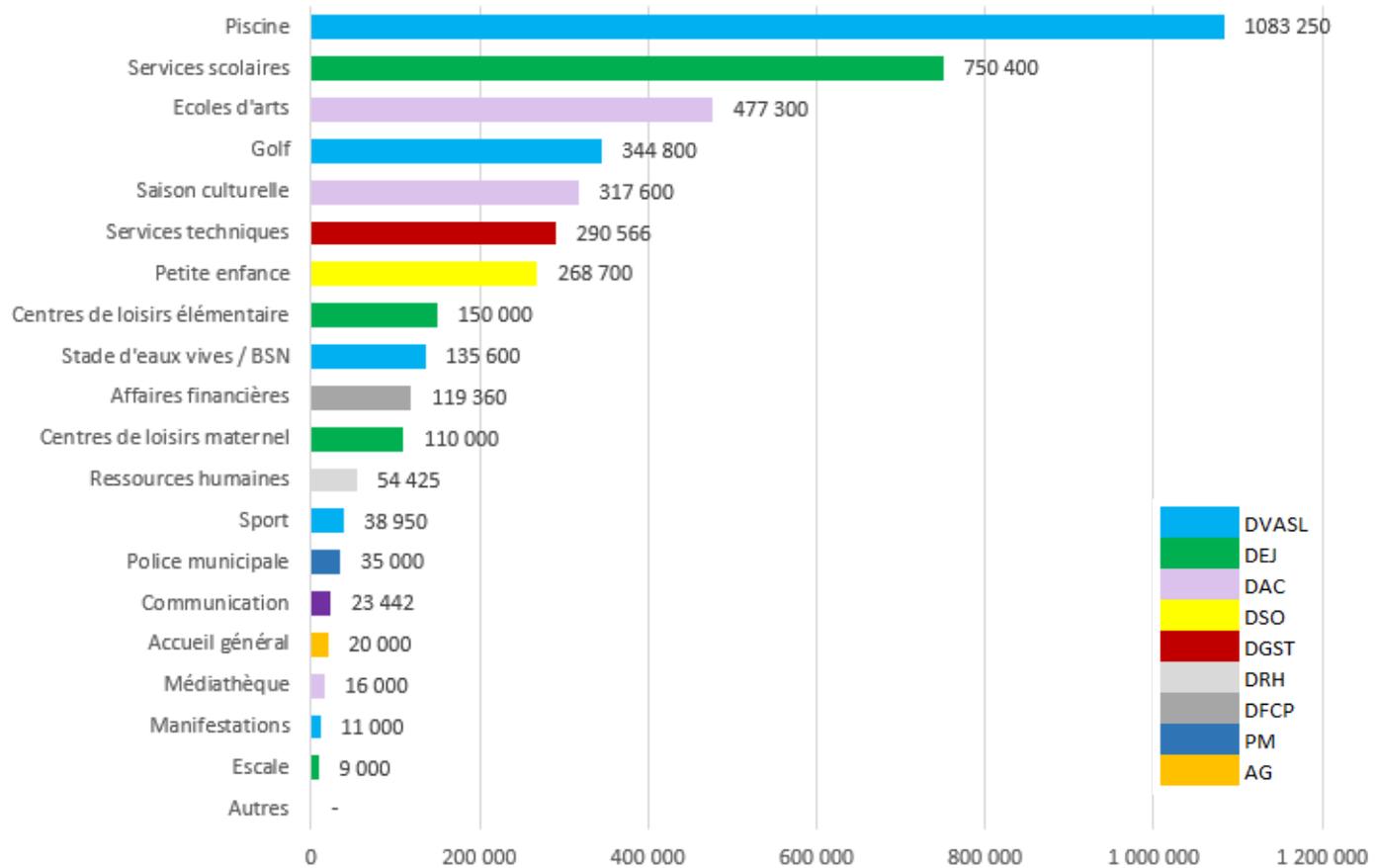


Fonctionnement

Recettes

Chapitre 70

Détail - Produits des services



Fonctionnement

Recettes

Chapitre 73

Les bases prévisionnelles de la fiscalité directe locale (TFB, TFNB et THRS) transmises via l'état 1259 n'étaient pas communiquées à la Ville au moment au bouclage du projet de BP2024.

Le produit attendu a donc été calculé à partir d'anticipations d'évolution de ces bases (5%).

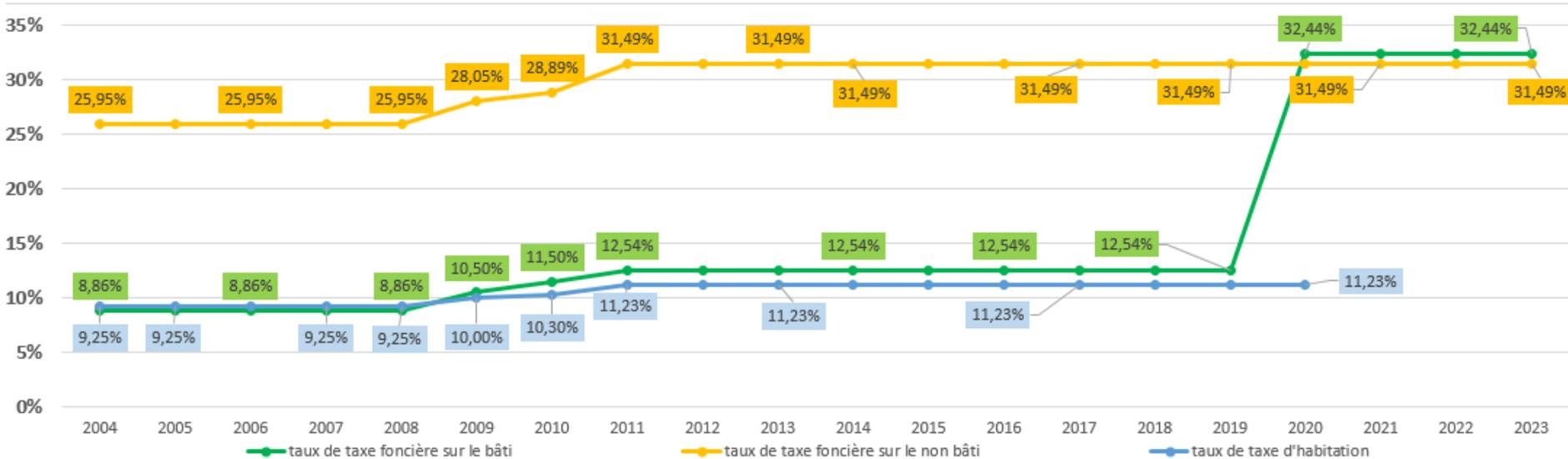
Ce produit attendu s'élève à 10 096 172 € à taux constants. Il convient de rappeler que l'évolution forfaitaire des bases (3,9% en 2024), calculée avec l'inflation, ne s'applique qu'aux locaux d'habitation qui représentent moins de la moitié des bases à Cesson-Sévigné (48,6% pour l'année 2022).

Tenant compte des éléments exposés plus haut (inflation et hausse des dépenses structurantes, stagnation voire baisse de certaines recettes comme les droits de mutation et les dotations, ...), il est apparu que le niveau des recettes ne permettait pas au budget d'assurer un autofinancement correct des investissements futurs (CAF).

Fonctionnement

Recettes

Pour mémoire les taux de fiscalité de la Ville n'ont pas évolué depuis plus de 10 ans (hors effet de la réforme de la TH).



Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est aujourd'hui le plus bas du territoire métropolitain

Fonctionnement

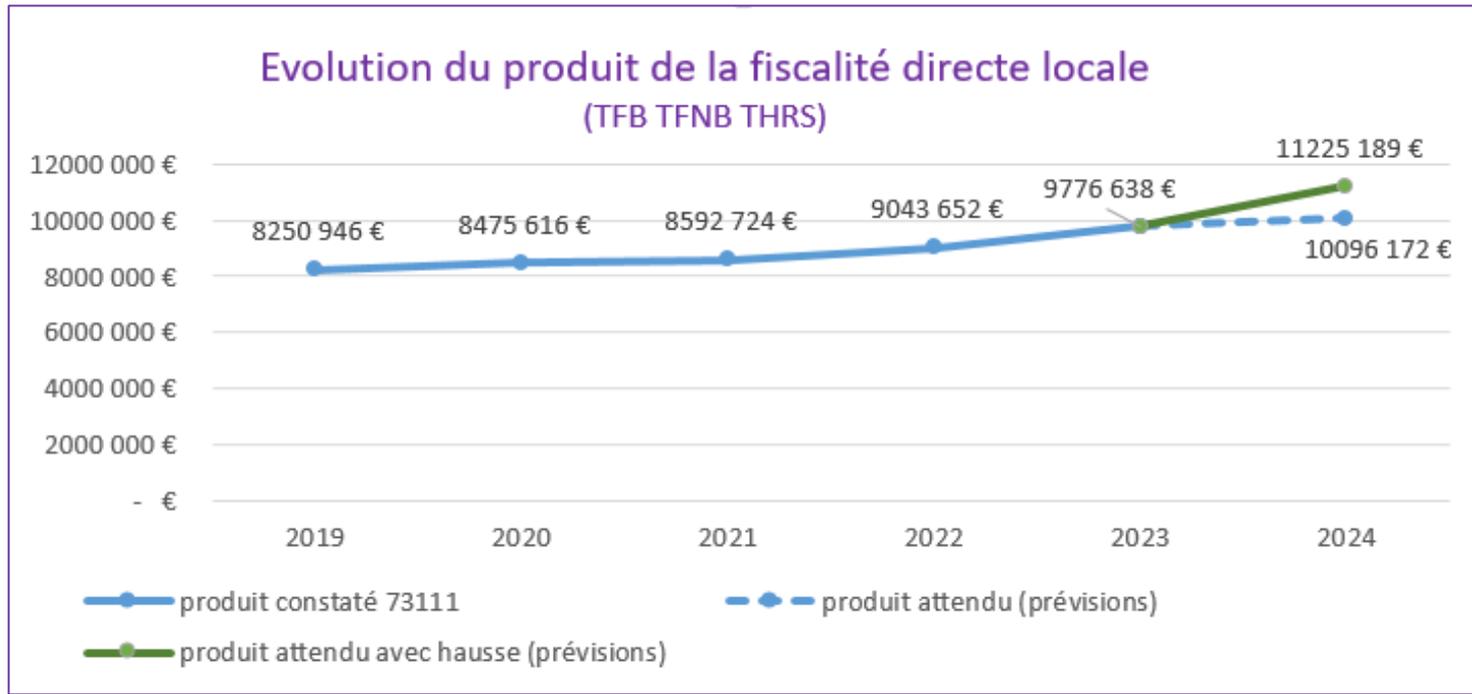
Recettes

Il est proposé une hausse proportionnelle des trois taux de 8% soit:

=> + 2,5952 points pour le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties

=> + 2,5192 points pour le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties

=> + 0,8984 points pour le taux de la taxe d'habitation (RS)



Fonctionnement

Recettes

Le taux de la TFB resterait, malgré la hausse proposée, le plus bas du territoire de Rennes Métropole. Les taux allant jusqu'à environ 50% (la moyenne étant autour de 40%)

Pour les contribuables, les montants de contribution supplémentaire seront variables en fonction de la valeur locative des biens.
Pour des résidences types ils pourraient s'établir comme suit =>

	AUDIAR		
	Maison VL moy	Maison baladeuse	Appart baladeur
VL 2021	4261	2166	1321
VL estim. 2024	4903	2492	1520
cotisation simul 2	1 718 €	873 €	533 €
	+127	+65	+40
cotisation simul 3	1 618 €	822 €	502 €
	+27	+14	+9

Amortissements

Chapitres 042 040

Amortissements des immobilisations = 2 535 000 €

Chapitre Nat. (Code / Libellé)	Dépenses	Recettes
	BP 2024	BP 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	20 395 873,17	-
023 - Virement à la section d'investissement	596 529,93	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 535 000,00	591 800,00
Recettes réelles de fonctionnement	-	22 399 612,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	535 991,10
Fonctionnement	23 527 403,10	23 527 403,10
Dépenses réelles d'investissement	9 880 697,44	3 560 638,30
Recettes réelles d'investissement	-	-
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	596 529,93
024 - Produits des cessions d'immobilisations	-	2 739 540,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	591 800,00	2 535 000,00
041 - Opérations patrimoniales	300 000,00	300 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	1 040 789,21
Investissement	10 772 497,44	10 772 497,44

* Les éléments d'actif amortissables sont les biens corporels (équipements, bâtiments productifs de revenus, etc.) et les biens incorporels (études, logiciels, etc.).

Certains investissements* font l'objet d'écritures d'ordre pour constater leur amortissement sur les exercices suivants, pendant une durée prédéfinie

Les écritures s'équilibrent sur le budget et permettent de garantir le financement du renouvellement des biens concernés.

Mais elles peuvent peser sur la section de fonctionnement a fortiori lorsque des travaux importants ont eu lieu sur des biens à amortir (ex: piscine et SEV) car productifs de revenus. Ainsi le chapitre 042 est passé de 1,8M€ en 2018 à 2M€ en 2022 et à 2,4M€ en 2023

Amortissements

Chapitres 042 040

Amortissements des subventions + travaux en régie = 591 800 €

Chapitre Nat. (Code / Libellé)	Dépenses	Recettes
	BP 2024	BP 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	20 395 873,17	-
023 - Virement à la section d'investissement	596 529,93	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 535 000,00	591 800,00
Recettes réelles de fonctionnement	-	22 399 612,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	535 991,10
Fonctionnement	23 527 403,10	23 527 403,10
Dépenses réelles d'investissement	9 880 697,44	3 560 638,30
Recettes réelles d'investissement	-	-
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	596 529,93
024 - Produits des cessions d'immobilisations	-	2 739 540,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	591 800,00	2 535 000,00
041 - Opérations patrimoniales	300 000,00	300 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	1 040 789,21
Investissement	10 772 497,44	10 772 497,44

C'est le même mécanisme (mais opposé) pour chaque subvention d'investissement reçue.

Chaque dotation d'amortissement est constatée en recette de fonctionnement et en dépense d'investissement.

Les travaux en régie sont des immobilisations que la Ville crée par elle-même, les travaux réalisés par le personnel communal. A l'issue du projet, l'achat des matériaux et le temps passé sont valorisés en investissement (Recette de fonctionnement et dépense d'investissement)

Au BP 2024 ils sont anticipés à hauteur de 520 000 € dont 70 000 € de travaux de végétalisation des cours d'école et de la maison de l'enfance, projet réalisé par nos équipes.

Investissement

Vue d'ensemble

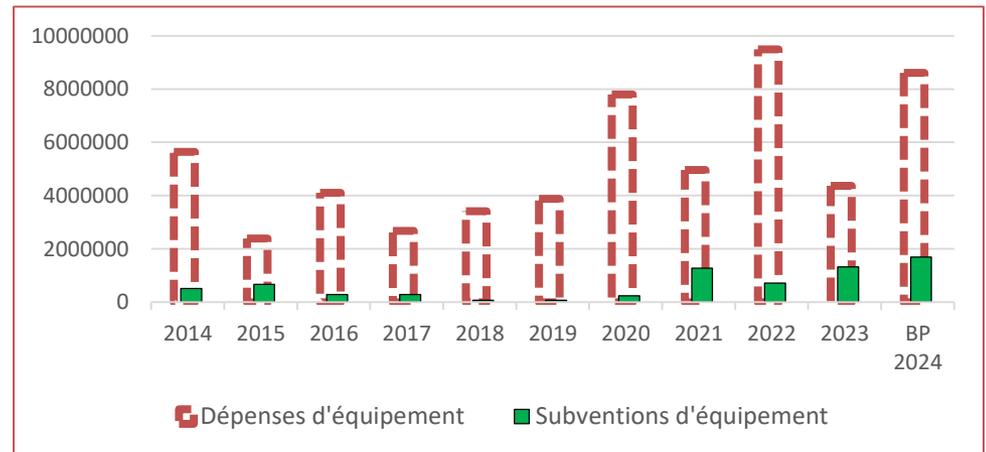
Chapitre Nat. (Code / Libellé)	Dépenses			Recettes		
	Crédits nouveaux BP 2024	Restes à Réaliser	Total BP 2024	Crédits nouveaux BP 2024	Restes à Réaliser	Total BP 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves			-	600 000,00	-	600 000,00
13 - Subventions d'investissement			-	1 239 963,00	450 149,10	1 690 112,10
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 241 800,00	50,00	1 241 850,00	1 252 326,20	-	1 252 326,20
20 - Immobilisations incorporelles	714 200,00	159 285,42	873 485,42			-
204 - Subventions d'équipement versées	15 000,00	-	15 000,00			-
21 - Immobilisations corporelles	2 552 630,00	572 292,24	3 124 922,24			-
23 - Immobilisations en cours	4 108 100,00	499 139,78	4 607 239,78	-	-	-
26 - Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-			-
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-			-
4581 - Opérations sous mandat	18 200,00	-	18 200,00	-	-	-
4582 - Opérations sous mandat			-	18 200,00	-	18 200,00
021 - Virement de la section de fonctionnement			-	596 529,93	-	596 529,93
024 - Produits des cessions d'immobilisations			-	2 739 540,00	-	2 739 540,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	591 800,00	-	591 800,00	2 535 000,00	-	2 535 000,00
041 - Opérations patrimoniales	300 000,00	-	300 000,00	300 000,00	-	300 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-	1 040 789,21	-	1 040 789,21
	9 541 730,00	1 230 767,44	10 772 497,44	10 322 348,34	450 149,10	10 772 497,44

Investissement

Recettes

Financements extérieurs		BP 2024
DSIL 2020 - Ferme de Tizé	Etat	63 231
DSIL 2021 - GTC et fibre optique	Etat	75 918
DETR 2022 - Pont des arts	Etat	56 000
DSIL 2023 - Cuisine centrale	Etat	255 000
Construction Groupe Scolaire Via Silva	SPLA Via Silva	750 000
Construction Cuisine Centrale	Rennes Métropole	450 000
Equipement police municipale (gilet)	Etat	250
Travaux tennis	Fédération Française Tennis via le club	39 713
		1 690 112

La recherche de financements extérieurs reste une priorité pour la Ville. Elle exige un suivi constant et un temps non négligeable de préparation et de suivi



Investissement

Recettes de cessions

Cessions	BP 2024
75 rue de Rennes	189 540
PA La Monniais	2 550 000
	2 739 540

Les cessions prévues sur 2024 concernent des projets déjà présentés:

- le PA La Monniais
- le 75 rue de Rennes (délibération du 8 février 2023)

Investissement

Restes à réaliser 2023

Le montant total des restes à réaliser 2023 en dépenses s'élève à 1 230 767,44 € et sera reporté au BP 2024

Les **Restes à Réaliser (RAR)** correspondent à des dépenses engagées juridiquement mais qui n'ont pas donné lieu à réalisation dans l'exercice. (Les restes à réaliser recettes sont des financements qui sont juridiquement certains mais qui n'ont pas encore été versés)

Restes à réaliser	Montant
Travaux contrôle d'accès	126 128,51
Participation Rennes Métropole (pistes cyclables, station Atalante, espaces verts Rigourdière bois de la Justice, passerelle)	117 703,43
Ferme de Tizé (yc voirie et cours 52k€)	113 877,40
Aires de jeux	71 426,40
Etudes Halle des sports	62 995,73
Projet extension wi-fi	57 580,53
Etudes économies d'énergie et GTC	53 811,60
Signalétique d'intérêt local	51 783,29
Achat matériel entretien golf	49 764,10
Analyse risques cybersécurité	49 357,73
Participation SPLA (bd des alliés)	49 275,59
Travaux toiture tennis (fin de paiement)	40 316,36
PPP éclairage public (Rennes Métropole)	35 359,47
Développement GED et connecteurs	21 270,00

NB. Pour mémoire en recettes, les RAR 2023 sont de 450 149,10 € (DETR 2022, DSIL 2020, DSIL 2021 et DSIL 2023)



Restes à réaliser recettes		
DSIL 2020 - Ferme de Tizé	Etat	63 231
DSIL 2021 - GTC et fibre optique	Etat	75 918
DETR 2022 - Pont des arts	Etat	56 000
DSIL 2023 - Cuisine centrale	Etat	255 000

Investissement

Dépenses AP/CP

Les crédits de paiements 2024 s'élèvent à 3,7M€ en dépenses d'investissement, dont 2,1M€ pour le projet de cuisine centrale

Autorisation de programme (AP)	Total AP	Autorisation crédits de paiement (CP)						
		CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028
Parc véhicules et engins	630 119,61	334 477,76						
Cuisine Centrale	7 656 450,08	180 972,63	263 671,16	2 100 000,00	5 111 806,29			
Rénovation centre culturel Pont des Arts	903 893,70	21 567,12	761 004,60	121 321,98				
Rénovation Stade Eaux Vives	6 153 929,73	4 632 554,65	962 463,27	558 911,81				
Réseau communication électronique très haut débit	1 051 300,00			652 000,00	399 300,00			
Groupe Scolaire ViaSilva	7 300 000,00			240 000,00	1 500 000,00	4 000 000,00	1 560 000,00	
Rénovation Groupe Scolaire Beausoleil	8 930 000,00			30 000,00	500 000,00	1 000 000,00	1 700 000,00	5 700 000,00
Rénovation Halle des sports	980 000,00			50 000,00	600 000,00	330 000,00		
	33 605 693,12	5 169 572,16	1 987 139,03	3 752 233,79	8 111 106,29	5 330 000,00	3 260 000,00	5 700 000,00

Les **autorisations de programme (AP)** sont votées par le conseil municipal qui fixe le montant maximum des dépenses pouvant être engagées pour le financement des investissements. Elles peuvent être révisées selon l'avancement des projets (échanciers, montants, etc.)

Les **crédits de paiement (CP)** inscrits au budget sont la matérialisation annuelle des AP. Ils constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées au cours de l'exercice budgétaire.

Investissement

Dépenses

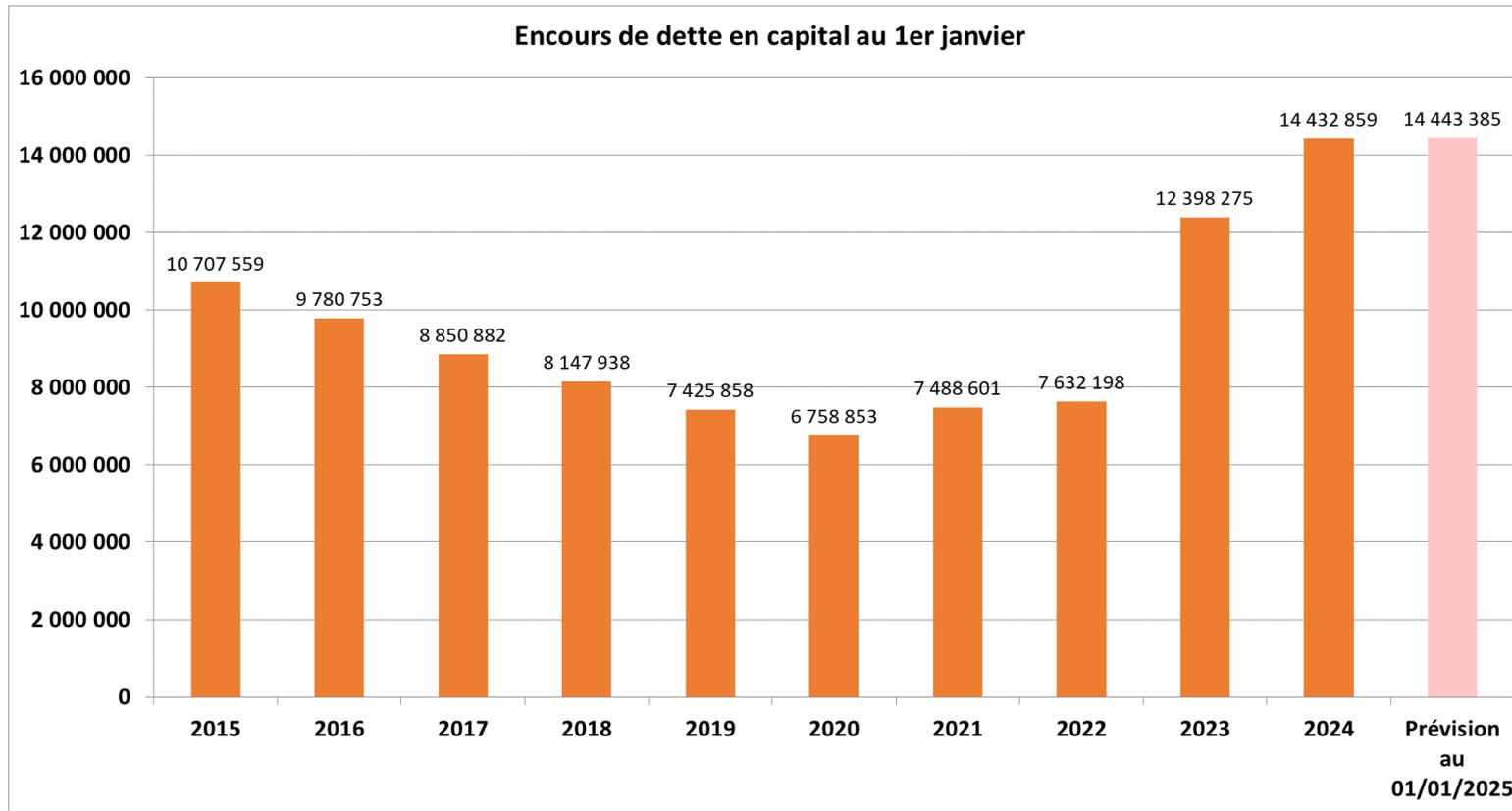
Parmi les crédits nouveaux annuels et hors restes à réaliser : l'Hotel des Polices, l'extension des vestiaires Stade Dézerseul, l'équipement vidéoprotection, les aménagements réseaux et cheminements pour l'installation de la guinguette, etc.

Nouveaux crédits 2024 (hors RAR et hors AP/CP)	Montant
Hôtel de police mutualisé	457 000,00
Extension vestiaires Stade Dézerseul	270 000,00
Travaux aménagement divers bâtiments	200 000,00
GS BRGCH: système de ventilation	150 000,00
Piscine et BSN: ré-informatisation	120 000,00
Salle Arts Martiaux	120 000,00
Equipement système vidéo protection	120 000,00
Réalisation des projets budget participatif 2024	100 000,00
Guinguette: cheminements/reseaux	100 000,00
SEV: variateur de puissance pompes 2 et 3	100 000,00
Tondeuse autportée	70 000,00
Dotation informatique des écoles	70 000,00
Ecoles et MDE : végétalisation des cours	60 000,00
Equipement scénique et saison culturelle	56 000,00

DETTE

Encours au 1^{er} janvier

Emprunt d'équilibre BP 2024 = 1 251 026 €



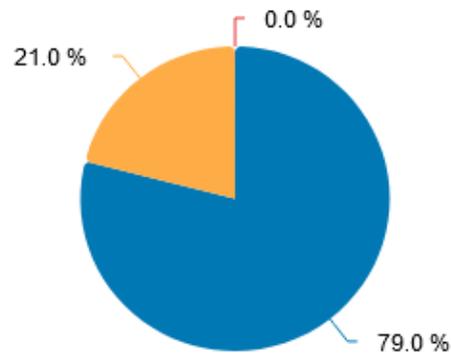
Si réalisation
emprunt
d'équilibre :
1 251 026,20 €

Remboursement
en capital :
1 240 500 €

DETTE

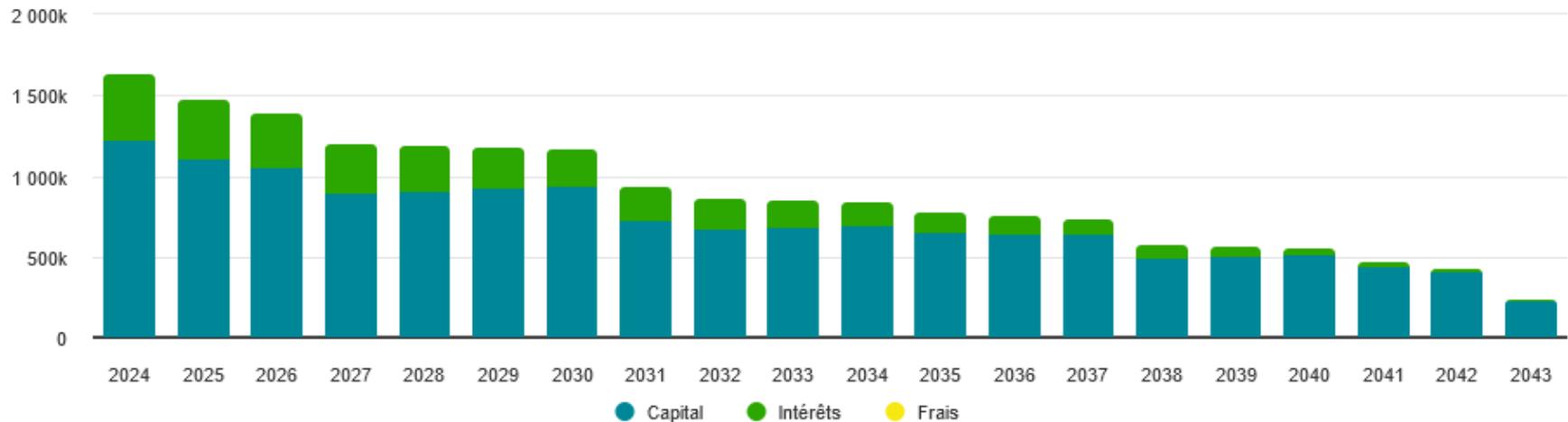
REPARTITION DE L'ENCOURS

- Fixe
- Variable
- Structuré



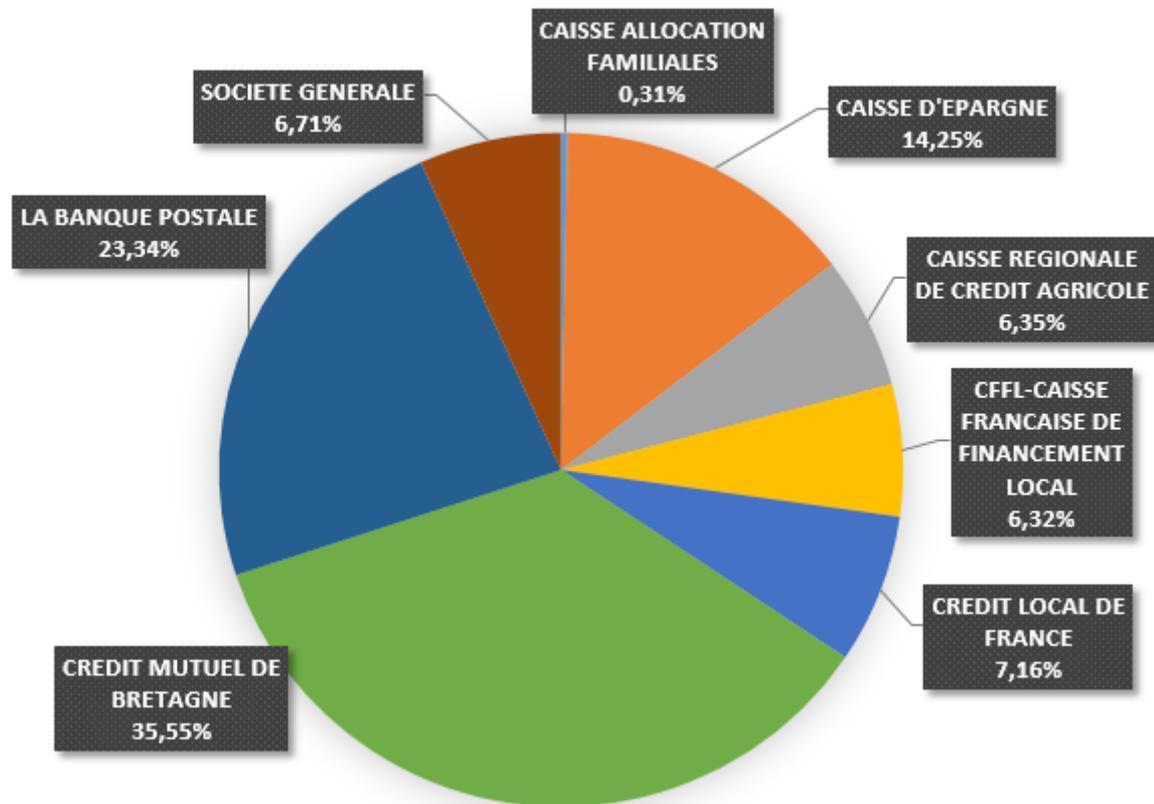
A noter que le taux variable est indexé sur l'EURIBOR 3 MOIS et que l'encours ne comporte aucun emprunt dit «toxique».

Evolution de l'annuité

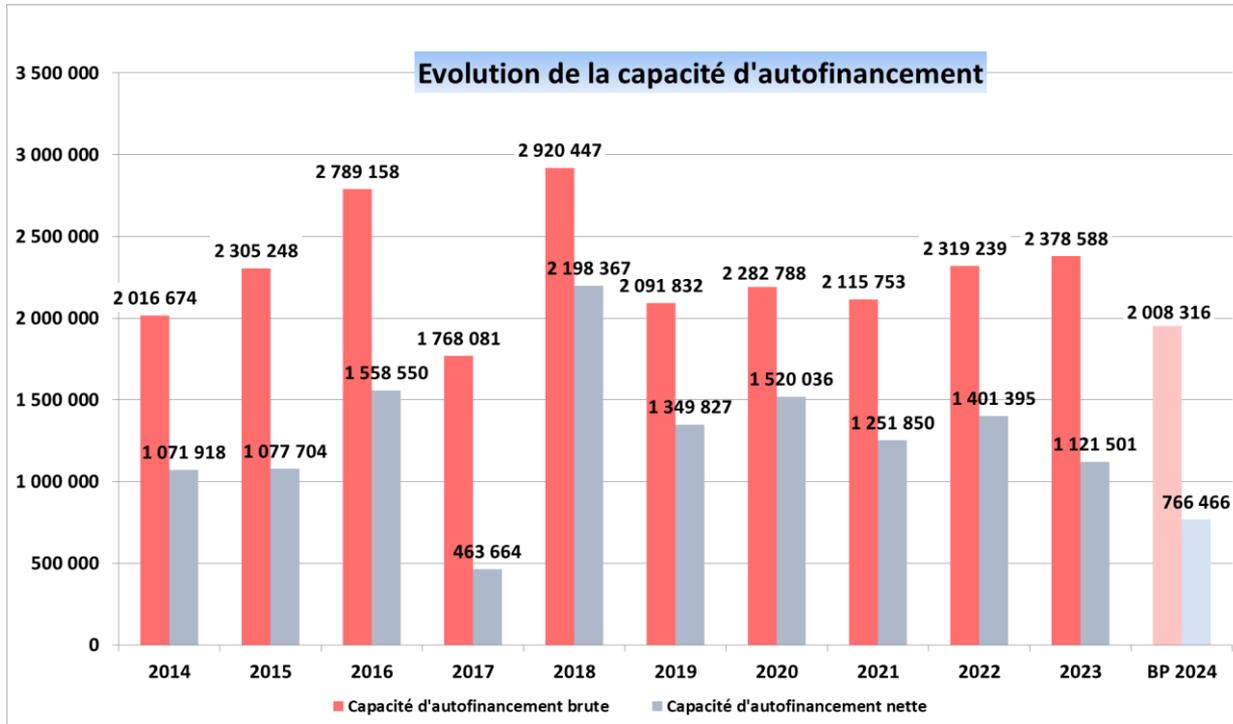


DETTE

Répartition par prêteurs

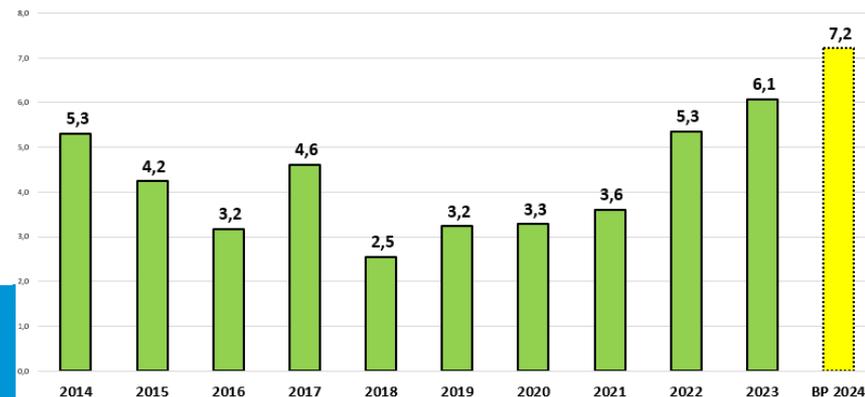


EPARGNE



La réalisation du budget 2024 ferait évoluer l'épargne comme indiqué ci-contre

Evolution du ratio de capacité de désendettement (en années)



- Moins de 6 ans
- De 6 à 12 ans
- De 12 à 15 ans
- Plus de 15 ans

BUDGET ANNEXE

Energies renouvelables

Section	Chapitre comptable	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	011 - Charges à caractère général	14 500,00	-
	65 - Autres charges de gestion courante	3,00	-
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 717,00	-
	023 - Virement à la section d'investissement	413,00	-
	70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	-	17 585,07
	75 - Autres produits de gestion courante	-	3,00
	002 - Résultat d'exploitation reporté	-	6 044,93
Total Fonctionnement		23 633,00	23 633,00
Investissement	21 - Immobilisations corporelles	11 130,00	-
	021 - Virement de la section d'exploitation	-	413,00
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	8 717,00
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	2 000,00
Total Investissement		11 130,00	11 130,00

Le projet de BP intègre une valorisation de la production d'électricité pour le compte du budget principal (autoconsommation)